

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 43.

à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annoncés 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du C. Poissonnière, 10,
à Nice. LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Monaco, le 18 Janvier 1870.

Le Prince, en réponse à la notification du mariage de S. A. S. le Prince Héritaire, a reçu une lettre de S. M. l'Empereur du Brésil.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurttemberg, venant de Stuttgart, est arrivée au Palais de Monaco mardi dernier 11 janvier, avec les Princes Wilhelm et Karl et la princesse Mathilde.

S. A. S. Madame la Princesse-Mère s'était rendue à Nice au-devant de son Auguste fille.

S. Exc. le Gouverneur Général, le Secrétaire Général et le Maire de la ville ont reçu et complimé la Duchesse à la gare de Monaco.

Avant-hier dimanche, la Duchesse a reçu les Autorités, le Corps consulaire, le Clergé, les Officiers de la milice nationale et tous les fonctionnaires de la Principauté.

S. A. R. était accompagnée de ses deux jeunes fils et elle a adressé à chacun les paroles les plus gracieuses.

Vendredi dernier, le docteur Epstein a eu l'honneur de donner, au palais, une séance de prestidigitation en présence de S. A. S. le Prince, des membres de la famille princière et des personnes de la Cour.

Le célèbre prestidigitateur a charmé l'illustre réunion par ses tours merveilleux exécutés avec une adresse incroyable et sans le secours d'aucun de ces appareils dont sont entourés les physiciens ordinaires. Plusieurs de ces prestidigitations lui ont valu les compliments les plus flatteurs de la part de S. A. S. et de son Auguste Famille.

Il a terminé la séance par des scènes de ventriloquie fort amusantes qui ont provoqué des marques de satisfaction dans toute l'assemblée.

La saison d'hiver est en pleine floraison à Monaco où, grâce à la Société des Bains de mer, les plaisirs se succèdent sans interruption. Ce ne sont que spectacles, concerts, bals, tout ce qui constitue, en un mot, les divertissements de la saison.

Nous avons eu déjà les représentations de M. et de Mme Lafontaine, du docteur Epstein, des frères Lionnet, etc., etc.; nous avons maintenant celles

des artistes du Palais-Royal, et l'on nous promet, pour leur faire suite, des concerts avec Sivori, Van-den-Heuvel, la Miolan, Bottesini pour principaux interprètes.

Comme on le voit, il ne nous reste rien à désirer, et nos hôtes doivent certes être satisfaits; ils trouvent, en effet, à Monaco outre une température d'une clémence extraordinaire, tous les agréments d'une grande ville.

Quel coup d'œil pittoresque présentent, entre midi et 3 heures, la terrasse du Casino et la place de Monte Carlo! Une foule compacte, composée des représentants de presque toutes les nations, s'y presse pour savourer les rayons de notre chaud soleil, et, comme sur les boulevards de Paris, on y coudoie quelques-unes des célébrités du jour. MM. Offenbach, Yriarte, de Villemessant, etc., s'y promènent à côté d'une foule de princes russes et de grands seigneurs britanniques, espagnols ou italiens.

Le spectacle est des plus curieux; ajoutons que le magnifique décor au milieu duquel il se joue, lui prête un charme de plus, et que ces scènes de la grande comédie humaine ont une saveur toute particulière.

Monaco ne ressemble, en effet, à aucun des pays qui l'environnent; ce n'est ni la France, ni l'Italie; c'est une sorte de caravansérail où se réunissent les types les plus divers de toutes les parties du monde.

Désormais nous allons avoir deux représentations théâtrales par semaine. Les artistes du Palais-Royal vont jouer sur notre scène ces mille et une folies qui ont déjà tant amusé Paris et la province.

Samedi soir nous avons applaudi *les deux chiens de faïence* et *la chambre à deux lits*.

Des situations impossibles, une grisette, une cocotte, un artiste et un gandin, parlant et agissant comme les personnages de la grande comédie humaine qu'ils représentent, voilà *les deux chiens de faïence*.

Quant à *la Chambre à deux lits*, c'est une désopilante excentricité rendue plus désopilante encore par l'interprétation de MM. Hyacinthe et Lassouche.

L'hilarité s'est élevée à un diapason qui ne se peut dépasser. C'est qu'en effet, on ne peut rien imaginer de plus cocasse que ces deux individus se poursuivant, se querellant dans une toilette qui est presque *l'inexpressible* des Anglais, et avec des gestes et des mots du drôlatique le mieux réussi. Joignez à cela les allures et la physionomie de MM.

Hyacinthe et Lassouche, et vous avouerez qu'il y a de quoi rire aux larmes.

A ce soir *un Mari dans du coton* et *le Tigre du Bengale*.

MM. Sivori et Bottesini, ces célèbres virtuoses que toutes les cours d'Europe ont applaudis, se feront entendre, au Casino, après demain jeudi.

Mme Damoreau et M. de Vroye, flûtiste, prendront également part à ce concert.

Nous ne croyons pas nous tromper en leur prédisant une chambrée complète, et de nombreux bravos.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

NICE. — La fête florale offerte au Casino sous le patronage de M. Gavini, préfet des Alpes-Maritimes, a été très-belle. Le Casino présentait un ravissant coup d'œil. Il avait été transformé en parterre de fleurs, et au milieu de ces jardins artificiels erraient un grand nombre de dames de la société étrangère, en costumes éblouissants de fraîcheur.

Les travestissements étaient peu nombreux, mais cependant quelques-uns, parmi lesquels celui de Mme Rattazzi, se faisaient remarquer par leur élégance et leur bon goût.

Une tombola de bijoux, tirée à minuit, a obtenu un grand succès.

S. A. I. la grande duchesse Alexandre Jossifowna, dit le *Journal de Nice*, épouse du grand duc Constantin, frère de l'empereur Alexandre II, a assisté ces jours derniers aux cérémonies qui ont eu lieu à l'église russe de Longchamps à l'occasion des fêtes de la Noël.

S. A. I. a fait célébrer dans l'oratoire dédié à Saint-Nicolas, patron du grand duc héritier, mort à Nice, un office pour le repos de l'âme du prince enlevé si prématurément aux espérances de la Russie.

S. A. I. ne quittera Nice qu'après les fêtes du jour de l'an russe (vieux style), pour se rendre à Montreux (Suisse), accompagnée du prince Troubetskoï, consul général de Russie à Marseille, et de la comtesse Marie de Keller, dame d'honneur.

Le baron Haussmann, ancien préfet de la Seine, est arrivé à Nice mercredi, accompagné de la baronne, sa femme, et de Mme de Pernety, sa fille. M. Frémy, gouverneur du Crédit Foncier, était dans le même compartiment.

Les engagements relatifs aux courses de Nice sont déjà faits pour le grand prix de la ville, et pour celui de Monte Carlo. Les noms des représentants des premières écuries de France figurent dans la liste, aussi pense-t-on que la réunion sera très-brillante.

CANNES. — L'érection d'un mémorial à lord Brou-

gham est enfin sortie de la période des projets. Grâce à l'active influence d'un des meilleurs amis du défunt lord, une statue en marbre a enfin été exécutée, et son piédestal lui-même étant à peu près terminé, notre conseil municipal a eu à s'occuper de la question de l'emplacement qui lui serait destiné. Le conseil a décidé, apprenons-nous, que cette statue serait placée dans le gracieux square qui porte déjà le nom du noble Anglais auquel Cannes a dû, en grande partie, son renom et sa prospérité.

Nous sommes heureux d'avoir à signaler la solution de cette dette de reconnaissance de notre ville, qui aurait été même plus tôt terminée si, l'année dernière, des rivalités électorales n'étaient venues l'entraver bien intempestivement.

La réunion mensuelle de la Société agricole et horticole de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, a eu lieu dimanche dernier 16 courant, à 2 heures et demie, au local de la Société, rue Bivouac-Napoléon, 7.
(Revue de Cannes.)

HYÈRES. — Un accident qui pouvait avoir une conséquence désastreuse pour le fils d'un de nos honorables médecins de la localité, le docteur C..., est arrivé à l'époque des fêtes de Noël, sur la ligne du chemin de fer de la Méditerranée. Ce jeune homme, attaché au cabinet du préfet d'un département limitrophe de celui de la Seine, était dans un wagon de première classe, qui l'amenait passer les fêtes en famille, lorsqu'au passage d'un train montant, il reçut dans l'œil un éclat de vitre, qui avait été brisée par la bêche non attachée d'un wagon de marchandises, et que le vent avait fait frapper sur le train descendant. Grâce aux soins habiles de son père, on espère que ce jeune homme ne perdra point l'œil.

TOULON. — Les déblais opérés pour la construction des basses offices de la nouvelle maison de M. Étienne Dauphin dans la rue Picot, ont mis à jour un tombeau en dalles de briques ou tuiles romaines.

Ce tombeau était comblé d'humus mêlé de charbons et de débris d'ossements, ce qui prouverait que le cadavre a subi l'opération de la crémation avant l'ensevelissement.

On a découvert dans ce tombeau quatre vases à parfums en poterie d'une forme très-élégante et dont deux sont admirablement conservés, une petite chaîne en or en forme de collier ornée d'émeraudes ou de malachites, un bracelet également en or et une pièce de monnaie romaine.

Ce tombeau se trouvait à 6 mètres environ, au nord de la voie romaine déjà découverte lors des fouilles de la maison Dauphin qui fait angle sur l'avenue est de la gare et sur la rue Picot.

Conformément aux prescriptions du cahier des charges qui régit l'aliénation des terrains communaux de la nouvelle enceinte, ces objets ont été mis par M. Dauphin à la disposition de M. le maire pour le musée de la ville.

S. A. I. l'archiduc Albert, voyageant sous le nom de comte Friedeck, est arrivé à Toulon, jeudi dernier, par le train express de 2 heures de l'après-midi.

Le prince autrichien occupait un simple coupé du chemin de fer, en compagnie de deux aides de camp.

M. le vice-amiral Chopart, préfet maritime, se trouvait à la gare, pour le féliciter et se mettre à sa disposition.

Les autorités ayant été avisées officiellement de la venue du prince autrichien, ont été invitées en même temps à rester à leurs postes afin de recevoir l'illustre voyageur avec tous les honneurs dus à son rang.

En vertu des ordres de son excellence M. le ministre de la marine, les changements suivants vont avoir lieu dans la composition de l'escadre cuirassée de la Manche.

Par suite de la mise en réserve de la Savoie, M. le contre-amiral Dieudonné arborera son pavillon sur la *Gauloise*.

La Savoie sera remplacée par la corvette cuirassée à éperon le *Montcalm*, commandée par M. Rozier, capitaine de vaisseau.

CASSIS. — La pêche a été très-abondante durant l'année écoulée; les 29 barques appartenant à notre port ont pris plus de 80,000 kil. de sardines qui, calculées à 40 centimes le kil., donnent environ 32,000 francs. Si l'on ajoute à ce chiffre très-respectable le produit des autres poissons, on pourra se faire une idée des bénéfices obtenus par les patrons.

MARSEILLE. — M. le ministre de l'agriculture et du commerce a décidé qu'il serait procédé d'urgence à une enquête sur la situation séricicole du département des Bouches-du-Rhône.

Nous avons eu à déplorer, ces jours derniers, la perte d'un bateau-pêcheur et de deux des hommes qui le montaient. Le temps étant devenu tout à coup mauvais, ces malheureux ont voulu regagner le port, et c'est au moment où ils passaient près du phare flottant le *Bidon* que leur embarcation a chaviré.

M. Deyrieu, chef du phare, s'est porté à leur secours, mais il n'a pu parvenir à sauver qu'un seul des deux naufragés.

BULLETIN DES COURS.

ANGLETERRE. — La princesse de Teck, cousine de la Reine, est accouchée d'un prince au palais de Kensington.

BAVIÈRE. — A Munich, le Roi a reçu l'envoyé prussien, baron de Werthern, qui lui a remis ses lettres de créance comme ministre plénipotentiaire de la Confédération du Nord.

SERBIE. — L'agent diplomatique d'Autriche à Belgrade a remis au prince Milano la grand'croix de l'ordre de Léopold, qui lui a été conférée par l'empereur François-Joseph.

BRÉSIL. — S. A. R. le comte d'Eu, fils du duc de Nemours, et époux de la fille de Don Pedro, vient d'être reconnu comme héritier présomptif de la couronne du Brésil, l'empereur régnant n'ayant pas de descendance mâle.

Notification de cet acte a été déjà faite à la Cour des Tuileries.

(Mémorial diplomatique.)

M. Evariste Carrance, de Bordeaux, publie, sur les chemins de fer, l'article qui suit, aussi intéressant au point de vue de la statistique, qu'à celui de l'histoire de cette gigantesque invention :

Les chemins de fer qui existent aujourd'hui dans une partie de l'Europe ont pris naissance en Angleterre, et c'est à l'ingénieur Thewithick qu'en revient toute la gloire.

La première application de la vapeur sur les lignes ferrées remonte à l'année 1826; avant cette époque, les chevaux remplaçaient la vapeur et traînaient les voitures sur des barres de bois rectangulaires nommés rails.

En 1829, Robert Stephenson construisit la première locomotive, et son immense succès ne tarda pas à susciter de dignes imitateurs.

Dès cette époque, la vitesse des trains variait de 40 à 100 kilomètres par heure.

C'est en 1842 seulement que la France mit largement à profit l'invention de l'ingénieur anglais; bien des difficultés surgirent avec la question des chemins de fer, et il fallut à la tête de cette entreprise gigantesque des hommes intelligents et résolus pour la mener à bonne fin.

La plus ancienne des grandes lignes est celle qui va de Paris à Orléans et passe par Etampes; plus tard elle étendit ses bras de fer jusqu'à Bordeaux et conserva son nom d'Orléans que lui valait sa première création.

En France, on compte les lignes : d'Orléans, du Nord, de Strasbourg, de la Méditerranée, du Midi, de l'Ouest, du Havre, du Nord-Ouest et du Grand-Central. Quand on parle de cette vaste exploitation, on ne peut se dispenser de saluer un grand homme de notre époque, M. Emile Pereire, qui, semblable au génie

de l'industrie, paraît avoir donné aux chemins de fer français, par une sage et habile administration, un caractère d'imposante grandeur.

L'Angleterre possède 38,000 kilomètres de chemin de fer et compte les lignes du Nord-Ouest, du Nord, du Sud-Est, celle de l'Est, de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud.

L'Allemagne se contente de 40,000 kilomètres de voies ferrées; les lignes principales sont celles du Nord-Ferdinand et du Sud.

En Autriche, il existe des chemins ferrés desservis par des chevaux et se reliant aux stations importantes.

En Belgique, on compte les lignes du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Midi; ces lignes mettent la Belgique en communication avec la France, l'Angleterre et la Prusse.

Le Portugal possède trois lignes de fer, qui vont de Lisbonne à Coïmbre, et de Lisbonne en Espagne, en passant par Badajos.

En Hollande, les chemins n'ont été créés qu'en 1838; un des principaux est celui d'Amsterdam à Emmerich.

En Italie, trois grandes lignes, celles du Nord, du Centre et du Midi aboutissant au Mont-Cenis, à Ancône, à Alexandrie.

En Espagne, on remarque près de 3,000 kilomètres exploités; on admire surtout la ligne de Madrid à Barcelone.

Les États-Unis comptent 37,000 kilomètres de voies en exploitation, et compteront bientôt, grâce aux travaux en cours d'exécution, une étendue de voies ferrées presque égale à celle des États européens réunis.

FAITS DIVERS.

S. A. R. le duc d'Aoste vient d'envoyer à l'église du Saint-Sépulchre à Jérusalem une couronne votive, en reconnaissance de la guérison de son auguste épouse.

Ce don précieux, sorti des ateliers du célèbre orfèvre Castellani de Rome, est tout en or et pèse 2,500 grammes; la couronne est ornée de 176 rubis, de 70 émeraudes, de 96 perles, dont une d'une grosseur extraordinaire pesant 480 grammes, et de 6 saphirs; elle est surmontée d'une croix formée de rubis et d'émeraudes.

Sur la tablette du vote commémoratif, qui est soutenue par une double chaîne d'or, on lit sur un fond de mosaïque pourpre l'inscription suivante, gravée en caractères du XI^e siècle :

Amedeus a Sabaudia—Victorii Emmanuelis II—Italiae I Regis F. Patriae Classis Supremus Dux—Religionis et Bellicæ virtutis suæ—Totiusque Italiae gentis—Hac non immemor D. D. D. Anno MDCCCLXIX.

Cette couronne, dont la valeur s'élève à 80,000 fr., a été remise le 10 décembre dernier par le consul d'Italie au supérieur des Pères gardiens du Saint-Sépulchre.

On lit dans le Public :

Un singulier concours a eu lieu dans une ville allemande où la valse règne en souveraine, dans les bals de l'hiver : c'était un concours de valseurs et de valseuses dont les conditions et les résultats sont racontés par le vainqueur lui-même.

A minuit, l'orchestre commençait à jouer *il Bacio*, et le tournoi commençait. Au bout de vingt minutes, quatre des douze couples, n'en pouvant plus, allèrent s'asseoir.

Une heure plus tard, le nombre des valseurs était réduit à trois couples; une heure encore s'écoula, et l'un d'eux se retira vaincu.

A quatre heures du matin, le flageolet avait perdu le souffle, et le sang coulait des doigts des violons.

A cinq heures du matin, une des danseuses perdit connaissance et un cavalier tomba avec elle.

Le prix fut donné, au milieu des applaudissements, au couple survivant, qui n'était guère dans de meilleures conditions que les vaincus.

Aux dernières nouvelles, les uns et les autres étaient dans un état pitoyable. Les jeunes filles, dont les jambes (détail attendrissant) étaient prodigieusement enflées, n'avaient pu être déchaussées qu'en coupant les lacets de leurs souliers. Leurs partenaires ne pouvaient remuer ni pieds ni ailes. Quant aux musiciens, on ne les rattrapera plus à pareille fête!

MÉDAILLONS.

L'EMPLOYÉ.

Les grands centres de population offrent cette particularité qu'ils permettent à l'observateur d'y étudier les types les plus disparates. L'opulence effrénée, la morgue insolente s'y étalent au grand jour, à côté de la misère hideuse et de l'humble modestie; le vice y trône à côté de la vertu qu'il domine de toute la hauteur de son arrogance. Que de drames lugubres, que d'histoires poignantes se déroulent dans ces lieux, drames et histoires qui n'ont la plupart du temps pour témoin que celui à l'œil duquel rien n'échappe : Dieu.

C'est dans un de ces grands centres, c'est dans la riche et populeuse cité de *** que le hasard me mit en rapport avec François Brière. Si je voulais être laconique, je pourrais résumer toute l'histoire de cet homme en deux mots : *misérable honnête*, et faire ainsi son apologie; mais je préfère être prolix, car le sujet en vaut la peine.

J'arrivai à *** au mois de septembre de l'année 186...; comme je n'y connaissais absolument personne, et que devant y séjourner assez longtemps je ne voulais pas m'installer dans un hôtel, je me mis en quête d'un appartement garni. J'en dénichai un au 5^e étage d'une maison plus que modeste dans un quartier très-populeux. Il se composait d'une chambre très-peu meublée et d'un cabinet moins meublé encore, mais auquel la propriétaire du lieu donnait néanmoins le titre assez pompeux de cabinet de travail ou de toilette. Comme on le voit, j'étais loin d'être logé somptueusement; mais cela me suffisait, car je ne séjournais chez moi que tout juste le temps nécessaire au sommeil; et puis, d'ailleurs, je visais à l'économie, et, sous ce rapport, j'avais bien trouvé ce qu'il me fallait.

La porte de ma chambre s'ouvrait sur un pallier assez étroit, et avait pour vis-à-vis une porte parfaitement identique. Comme la maison n'avait que deux fenêtres de façade et que j'en occupais tout le devant, je supposai, le premier jour, que cette porte donnait accès sur un logement semblable au mien et habité par un homme seul. Quel ne fut pas mon étonnement lorsque, le lendemain matin, j'en vis sortir une femme jeune encore suivie de trois enfants et d'un homme paraissant âgé de 35 ans.

Je saluai mes voisins. Ils me rendirent mon salut en souriant, et comme pour me dire : soyez le bienvenu.

Cette façon de leur part d'accueillir mon acte de politesse m'enhardit assez pour me faire leur adresser la parole. Nous causâmes quelques minutes, après lesquelles je savais déjà que mon voisin s'appelait F. Brière, qu'il était commis dans une maison de banque, marié et père de trois enfants.

Je les quittais tout soucieux. Comment, me disais-je, peuvent-ils habiter cinq dans un logement aussi étroit? Est-ce que, par hasard, je n'aurais pas lié connaissance avec les héros de quelque drame domestique aussi poignant qu'inconnu? N'aurais-je pas enfin pour voisins des pauvres honteux?

Toutes ces idées se pressaient confuses dans ma tête; une seule domina bientôt toutes les autres, et je résolus de la mettre à exécution : il s'agissait de résoudre, avec l'aide du temps, le problème effrayant qui venait de s'offrir à moi. J'y parvins à force de patience et de persévérance.

Ah! c'est que François Brière avait trop de fierté dans l'âme pour laisser deviner à un étranger une seule scène du drame dans lequel il jouait le principal rôle.

Voici son histoire :

Fils d'un honnête ouvrier, mais ayant reçu une éducation beaucoup trop soignée pour se faire ouvrier lui-même, il s'était, dès l'âge de seize ans, placé comme commis dans une maison de banque. Il avait commencé par ne rien gagner, puis il avait vu ses émoluments portés successivement de 300 francs à 1200 francs par an.

Une fois parvenu à ce chiffre d'honoraires, il avait contracté l'union dont le résultat avait été de le rendre père de trois enfants après quatre ans de mariage. Pauvre, il s'était uni à une fille pauvre qu'il aimait.

L'avenir avait d'abord souri à ces deux tourtereaux. Douze cents francs! n'était-ce pas une fortune! En vain des parents et des amis leur avaient fait observer que c'était là une somme insuffisante : ils n'avaient rien voulu entendre. La passion avait été plus forte chez eux que tous les raisonnements; ils lui avaient obéi en aveugles.

Le voile devait tomber, une fois le sacrifice consommé : il tomba. Le tableau effrayant qu'il cachait s'offrit à leurs yeux dans toute sa nudité. Ils surent en supporter, sans sourciller, l'implacable horreur. La misère pâle, décharnée, à l'œil hagard et cave, se montra à eux après leur premier né; ces héros obscurs la regardèrent en face sans pâlir. Ils comprirent qu'une carrière de lutttes, de privations et de travail s'ouvrait désormais devant eux : ils acceptèrent cette tâche sans broncher. Pour François, il entra stoïquement dans cette nouvelle voie toute semée d'épines, et, lutteur intrépide, il s'oignit l'âme d'énergie pour se préparer au combat.

Il n'y faillit pas un seul jour.

Quand je le connus, il avait, comme je l'ai déjà dit, trois enfants; lui et sa femme cela faisait cinq. Ils vivaient donc à raison de 240 francs par tête et par an. On doit comprendre, dès lors, les privations qu'ils devaient endurer.

Obligé, par sa position, à un luxe de vêtements en disproportion avec ses ressources, il retranchait de sa nourriture ce qui lui était nécessaire pour s'habiller. Lui seul aurait pu dire exactement ce qu'un paletot, ce qu'un chapeau coûtaient de privations à son estomac.

Quant à son intérieur, il était affreux. Son lit et ceux de ses enfants étaient presque des grabats. Des chaises boiteuses s'appuyaient sur des malles qui remplaçaient les meubles absents, et du papier huilé s'étalait aux fenêtres à la place des vitres brisées.

Malgré cette effrayante misère, François aurait refusé tout secours d'où qu'il vint; il serait mort d'inanition plutôt que d'implorer la charité publique.

Quelqu'un ayant deviné sa critique position, le pria, un jour, de faire un travail de copie contre rémunération; c'était une façon détournée de lui faire l'aumône. François le comprit.

— Croyez-vous que j'en aie besoin pour vivre, répondit-il fièrement, et il refusa.

Pour me faire accroire que l'argent ne lui manquait pas, il me proposa de m'en prêter, un jour que je me plaignais d'être gêné.

Il avait une habitude qui révélera toute sa grandeur d'âme : à la fin de chaque mois, il donnait un franc à un pauvre aveugle qu'il rencontrait chaque jour sur son chemin pour regagner son domicile.

Je quittai *** quelque temps après. J'ai appris, depuis cette époque, que Brière avait succombé, miné par le travail et par la misère.

Que sont devenus ses enfants et sa veuve? C'est ce que j'ignore. La charité publique aura eu sans doute pitié d'eux.

ALFRED GABRIÉ.

La pêche du Thon

M. Caruccio, de Cagliari, jeune professeur attaché à l'Institut italien des sciences, a fait une intéressante lecture sur les migrations et la pêche des thons, dans la Méditerranée.

Le thon appartient à l'importante famille des scombroïdes de Cuvier, et celui qu'on pêche sur nos côtes constitue l'espèce dite *tynnus vulgaris*. Les thons sont, à ce qu'on croit, originaires des mers polaires; ils voyagent par bandes innombrables et affluent vers les mers du Sud.

Il n'est pas probable que les thons passent l'hiver dans les profondeurs de la mer et reparassent à la surface, pendant l'été, comme font certains poissons. Cependant

il y a des thons dits *golftani* qui ne s'éloignent guère de la Méditerranée et de ses annexes, mais le gros de l'espèce n'y paraît que pendant une saison, venant de l'Atlantique, ceux-ci sont nommés *emigratori*.

L'arrivée des thons a lieu invariablement dans les premiers jours de mai; elle est à peu près subite, à tel point qu'il est nécessaire de constituer des vedettes pour la signaler. Strabon indique deux points du territoire toscan, *Populonium* (Piombino) et Porto d'Ercole, où l'on plaçait, dans l'antiquité, les vedettes ou sentinelles appelées, en grec, *tynnoscopoi*.

Ce qui paraît, de temps immémorial, avoir déterminé l'affluence des thons dans la Méditerranée et ses annexes, c'est la grande quantité des glands provenant des chênes-verts qui croissent sur les côtes. Les vents, les cours d'eau transportent à la mer, en grande abondance, ces glands dont les thons sont avides; aussi a-t-on fait la remarque que la chair du thon a de l'analogie avec celle du porc qui se nourrit de glands. Pline qualifie le thon de porc marin. Les thons se nourrissent aussi d'anchois et de sardines qui frayent sur nos côtes.

La pêche du thon constitue un art spécial qui a ses règles, sa terminologie spéciale. Elle est pratiquée dans la Méditerranée de toute antiquité. Les stations les plus favorables pour cette pêche se trouvent en Sardaigne, en Sicile, au Bosphore et sur la côte méridionale de la mer Noire.

Les thons entrent par le détroit de Gibraltar, tournent au Nord le long des côtes de l'Espagne et de la France, évitent le golfe de Gênes, rasant les côtes de la Toscane et affluent surtout autour de la Sardaigne et de la Sicile.

Il y a 22 pêches ou thonneries renommées en Sicile, celles de San-Niccolo, au prince de Valdina, de Solanto, de l'Arinello, de Formica et Favignana, exploitées avec grand succès par le sénateur Florio, qui vient de mourir.

Les stations les plus productives de Sardaigne sont celles de Calvinagra, Flumentoscio, Isolapiana, Portoseuro, Portaglia.

Toute la chair du thon n'a pas la même valeur; la partie la plus délicate est celle du ventre, dite *sorra*; les légendes prétendent qu'elle était réservée aux dieux.

D'ailleurs, tout est utilisé dans le thon.

Jusqu'à présent, les pêcheries italiennes ont été exploitées par des pêcheurs français, qui achetaient la pêche soit en bloc, soit à tant la pièce, prix unique, et se chargeaient ensuite de faire saler le poisson et de le placer dans des barriques d'huile.

La prise du thon se nommait *mattanza*, massacre; on attend que les thons soient en nombre dans les filets pour y procéder; on fait ordinairement huit *mattanza* par saison; chaque *mattanza*, dans les grandes pêcheries, ournit de 500 à 800 poissons, 43,000 environ chaque année.

Les thons disparaissent au solstice d'été.

Voici quelques chiffres :

En 1863, il a été pêché, en Italie, 16,240 thons, valant 30 fr. l'un au moment de la pêche, soit 349,350 fr. et, après préparation, 800,200 fr.; à cette somme il convient d'ajouter le produit de l'huile extraite, ce qui donne un total de 816,800 fr.

Le professeur estime que la pêche du thon, pratiquée avec entente, pourrait fournir au pays un énorme revenu. Pendant les trois mois que dure la pêche, les populations de l'Archipel et du Bosphore ne vivent que du thon.

Il est probable que les hommes ne s'approprient qu'une partie minime de ces poissons. Les moyens de pêche augmentés et mieux réglés, assureraient d'immenses ressources à l'alimentation comme au trafic.

F. DUPONCHELLE.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 10 au 16 Janvier 1870.

GOLFE JUAN, b. l'Indus, français, c. Jovençeau, sable
 St-MAXIME, b. St-Joseph, id. c. Palmaro, fûts vides
 GOLFE JUAN, b. l'Indus, id. c. Jovençeau, sable
 CANNES, b. Conception, italien, c. Gazia, sur lest
 CETTE, b. Joseph-et-Marie, français, c. Reboa, vin
 GOLFE JUAN, b. St-Jean, id. c. Baralis, sable
 MARSEILLE, b. Notre-Dame des Miséricordes, italien,
 c. Marcenaro, m. d.
 MENTON, b. St-Joseph, français, c. Palmaro, fûts vides
 ID. b. goélette Elvire, id. c. Palmaro, vin
 ST-TROPEZ, b. Sylphide, id. c. Bosano, vin
 GOLFE EZA, b. St-Joseph, id. c. Giordan, chaux
 GOLFE JUAN, b. Jeune-Louise, id. c. Baralis, sable
 ID. b. l'Indus, id. c. Jovençeau, id.
 NICE, yacht Isabelle II, national, c. Clais, sur lest
 ID. yacht à vapeur Aurore, français, c. Guis, id.

Départs du 10 au 16 Janvier 1870.

SAVONE, b. *Estella*, italien, c. Saucé, briques
 SAN REMO, b. *Ste-Apollonie*, id. c. Cleri, m. d.
 GOLFE JUAN, b. *l'Indus*, français, c. Jovençeau, sur lest
 MENTON, b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, briques
 FINAL, b. *Conception*, italien, c. Gazia, sur lest
 GOLFE JUAN, b. *l'Indus*, français, c. Jovençeau, id.
 ID. b. *St-Jean*, id. c. Baralis, id.
 VINTIMILLE, b. *Notre-Dame des Miséricordes*, italien,
 c. Marcenaro, m. d.
 S^{te}-MAXIME, b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, fûts vides
 MENTON, b. *Sylphide*, id. c. Bosano, sur lest
 ST-JEAN, b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
 GOLFE JUAN, b. *Jeune-Louise*, id. c. Baralis, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovençeau, id.
 NICE, yacht à vapeur *Aurore*, id. c. Guis. id.

HERMAN NOACK, photographe à MENTON, en face de la pension Camous.

Portraits en buste : 12 francs la douzaine.
 Grand choix de toutes les Vues de Monaco, de Nice, de Menton et de leurs environs.
 On vend meilleur marché que partout ailleurs.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.
 Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.
 pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

LES MONDAINES

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.
 Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

LEÇONS DE CHANT ET DE PIANO.

Nous ne saurions trop recommander aux mères de familles Madame Günther, professeur de chant et de piano pour les jeunes personnes.

Elève du célèbre Spohr pour le style et la méthode d'enseignement Madame Günther donne des leçons de principe, d'exécution et d'accompagnement.

Leçons au mois et au cachet. S'adresser à la Condamine, maison de la Taverne Allemande.

MAGASIN d'ÉPICERIES et COMESTIBLES
 à remettre.
 rue Basse, 7.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Hiver.

DE MENTON A NICE

| PRIX DES PLACES. | | | STATIONS | DÉPARTS. | | | | | | | | | | | |
|---------------------|--------------------|--------------------|------------------------|----------|----|----|----|------|----|----|----|---|----|----|----|
| 1 ^{re} CL. | 2 ^e CL. | 3 ^e CL. | | MATIN | | | | SOIR | | | | | | | |
| Fr. cent. | Fr. cent. | Fr. cent. | | H. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | | | | |
| | | | MENTON | 7 | 30 | 9 | » | 11 | 55 | 3 | 40 | 6 | 55 | 10 | 40 |
| » 65 | » 50 | » 35 | ROQUEBRUNE | 7 | 40 | 9 | 10 | 12 | 5 | 3 | 54 | 7 | 5 | — | — |
| » 90 | » 65 | » 50 | MONTE CARLO | 7 | 50 | 9 | 20 | 12 | 15 | 4 | 4 | 7 | 15 | 11 | 4 |
| 1 10 | » 85 | » 60 | MONACO | 7 | 59 | 9 | 25 | 12 | 20 | 4 | 15 | 7 | 23 | 11 | 10 |
| 1 80 | 1 35 | 1 » | EZE | 8 | 12 | 9 | 39 | 12 | 33 | 4 | 29 | 7 | 36 | — | — |
| 2 » | 1 50 | 1 10 | BEAULIEU | 8 | 20 | 9 | 47 | 12 | 41 | 4 | 37 | 7 | 44 | — | — |
| 2 25 | 1 70 | 1 25 | VILLEFRANCHE | 8 | 27 | 9 | 54 | 12 | 50 | 4 | 48 | 7 | 51 | 11 | 33 |
| 2 80 | 2 10 | 1 55 | NICE | 8 | 41 | 10 | 7 | 1 | 3 | 5 | 1 | 8 | 4 | 11 | 46 |

DE NICE A MENTON

| | | | STATIONS | MATIN | | | | SOIR | | | | | | | |
|------|------|------|------------------------|-------|----|----|----|------|----|----|----|---|----|----|----|
| | | | | H. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | | | | |
| » | » | » | NICE | 7 | 18 | 10 | 21 | 12 | 37 | 4 | » | 6 | 45 | 9 | 20 |
| » 55 | » 45 | » 30 | VILLEFRANCHE | 7 | 30 | 10 | 33 | 12 | 55 | 4 | 12 | 6 | 57 | 9 | 32 |
| » 80 | » 65 | » 45 | BEAULIEU | 7 | 37 | 10 | 40 | 1 | 2 | 4 | 19 | — | — | — | — |
| 1 » | » 75 | » 55 | EZE | 7 | 45 | 10 | 48 | 1 | 10 | 4 | 30 | 7 | 9 | — | — |
| 1 80 | 1 35 | 1 » | MONACO | 8 | » | 11 | 2 | 1 | 30 | 4 | 43 | 7 | 22 | 10 | » |
| 2 » | 1 50 | 1 10 | MONTE CARLO | 8 | 6 | 11 | 9 | 1 | 36 | 4 | 49 | 7 | 28 | 10 | 9 |
| 2 20 | 1 65 | 1 25 | ROQUEBRUNE | 8 | 15 | 11 | 18 | 1 | 51 | 4 | 58 | 7 | 37 | — | — |
| 2 80 | 2 10 | 1 55 | MENTON | 8 | 24 | 11 | 27 | 2 | » | 5 | 7 | 7 | 46 | 10 | 25 |

MAISON DE COMMISSION DE MONACO ET DE MONTE CARLO.

A partir du 20 courant, MM. SIMONE et C^{ie} préviennent les habitants de la principauté de Monaco qu'ils se chargeront tous les jours des *Achats et Commissions* de toute nature tant à Nice que dans l'intérieur de la France, moyennant une *Commission fixe*.

Les Ordres ou Commissions quelconques devront leur être adressés tous les jours par lettres jusqu'à 6 heures du soir. Les Commissions qui en résulteront seront livrées à domicile le lendemain avant midi.

Les Achats, de quelque nature qu'ils soient et quelle qu'en soit l'importance, seront faits au comptant et réglés de même. Toutes les factures seront reproduites, à l'exception d'une Commission inférieure à la somme de 20 francs.

Pour la sécurité de leurs clients, ainsi que des personnes qui voudraient au préalable les connaître, MM. SIMONE et C^{ie} offrent de justifier de leur solvabilité par leurs références tant en Banque que dans le commerce.

En attendant l'organisation de leurs bureaux, les demandes et lettres peuvent être adressées :
 A MM. SIMONE et C^{ie}, à la Condamine, chez M. Valobra ;
 » » à Monte Carlo, chez MM. Tatti frères.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

BAINS DE MER DE MONACO.

SAISON D'HIVER 1869-70.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE à l'eau de mer et à l'eau douce.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. — BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord; sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le CASINO, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES de CONVERSATION et de BAL. — CABINET de LECTURE où se trouvent toutes les publications Françaises et Étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — ORCHESTRE d'élite.

Le TRENTE et QUARANTE se joue avec le DEMI REFAIT et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.